

PRÉSIDENTE
Yves Francoeur



La meilleure voie

L'absence de contrat de travail depuis trois ans, les compressions budgétaires, les tentatives de commercialisation sur le temps régulier, la bataille pour le maintien des policiers temporaires et, bien entendu, l'arbitrage, pour lequel aucun moyen n'a été négligé. On le sait, le contexte n'aura pas été facile et le moral des troupes aura été mis à rude épreuve. Mais en bout de ligne, une chose demeure: nous sommes convaincus d'avoir pris les bonnes décisions.

Dénouer l'impasse

En mars 2009, l'arbitre François Hamelin rendait une sentence interlocutoire sur la portée de la prochaine convention collective des Pompiers de Montréal. Par un mécanisme juridique complexe, cette décision ouvrait la porte à des sentences arbitrales ayant des effets sur six ans plutôt que sur trois! Nous adapter à ce changement de parcours inattendu était impératif. C'est pourquoi des propositions communes ont été négociées avec l'employeur afin de fixer des balises pour l'arbitre et enclencher un processus d'arbitrage accéléré portant d'abord sur le salaire des années 2007 à 2010. En réalité, la fin des moyens de pression n'aura pas vraiment été une concession puisque la Fraternité comptait de toute façon les faire cesser avec le début de la preuve économique devant l'arbitre, qui devait commencer en avril 2009. Il demeure que cette saga qui s'achève en aura irrité plus d'un... à commencer par les membres du conseil. Mais faire les bons choix comporte parfois un prix et même si on aurait envie de cogner du marteau, encore faut-il frapper sur le clou, et sur le bon, sinon on ne fait qu'ébranler notre propre charpente.

Afin de vous tenir au courant, nous avons notamment tenu 7 séances d'information sur l'arbitrage et ce, à l'intention de tous les membres.

Services aux citoyens

Malgré les tentatives de l'employeur pour établir un mode de fonctionnement impliquant de la commercialisation sur le temps régulier du Service, nos représentations vigoureuses semblent avoir porté fruit. Mais nous devons continuer d'exercer une vigilance sans faille afin de maintenir les effectifs réguliers attelés aux tâches essentielles dont dépend la sécurité des citoyens et des citoyennes de Montréal.

Compressions 2009 et policiers temporaires

Un total de 155 millions de dollars en coupures a été imposé par la Ville de Montréal à ses différents services au courant de l'année 2009. On a notamment demandé au Service de police de retrancher 13,8 millions de dollars de son budget. Nous avons écrit à plusieurs reprises au maire et à l'ancien président du comité exécutif, parfois en mettant tous les élus en copie conforme. Nous avons également dénoncé ces compressions dans les médias en exerçant une pression constante, notamment pour sauver les emplois des temporaires, que l'Administration avait décidé de sacrifier sans plus d'égards pour les promesses qui leur avaient été faites.

Dans le cadre de la campagne électorale municipale de l'automne 2009, le maire, coïncé, a déclaré avoir transmis la directive au directeur du Service de ne pas mettre à pied de policiers et de policières. Pourtant, au lendemain de l'élection municipale, le SPVM enclenchait le processus de mise à pied de l'ensemble des policiers temporaires ayant atteint le nombre d'heures maximal du second stage. C'est suite à une bataille politique et médiatique intense que nous avons pu négocier un compromis acceptable dans les circonstances.

Enquête publique du coroner

En 2009 a débuté l'enquête publique du coroner dans le dossier Villanueva. Je me suis personnellement rendu sur place à plusieurs reprises afin de soutenir nos policiers et la Fraternité y a été présente à chacun des jours d'audience, en plus d'y avoir un procureur attiré. L'attention et la distorsion médiatiques sont des phénomènes qui trouvent particulièrement échos dans cette affaire, qui continuera probablement de faire grand bruit. Certains – qui avaient réclamés à hauts cris une enquête publique – se précipitent à chaque jour d'audience devant les caméras de télévision pour tirer, à l'extérieur de la salle d'audience, des conclusions prématurées et erronées. Pour notre part, nous nous sommes laissés guider par la raison et l'intérêt de nos membres, et nous continuerons de le faire en nous ajustant au besoin.

Un sondage qui nous a donné raison

Lorsqu'on défend ses idées avec énergie et passion, on doit parfois vérifier ce que pense la population de ces enjeux qui nous interpellent tant. En ce sens, le sondage pour lequel nous avons mandaté la firme Ipsos Descarie aura clairement démontré que la Fraternité est au diapason de l'opinion publique. Car globalement, ce sondage effectué auprès de 521 personnes a révélé que la population nous appuie sur un nombre impressionnant de sujets. Par exemple, les coupures au budget du SPVM ont largement été condamnées et une forte majorité des répondants (72%) était en désaccord avec celles-ci. Pour 69% des répondants, les coupures auront eu un impact négatif sur la sécurité des citoyens de l'île de Montréal...



«...faire les bons choix comporte parfois un prix et même si on aurait envie de cogner du marteau, encore faut-il frapper sur le clou, et sur le bon, sinon on ne fait qu'ébranler notre propre charpente.»

RELATIONS DE TRAVAIL
Martin Roy, vice-président

Arbitrage: rien n'a été laissé au hasard

Les relations de travail sont au cœur de la mission de la Fraternité et l'équipe qui s'y consacre est importante. Outre le vice-président, elle compte un directeur des relations de travail, un directeur du contentieux ainsi que trois avocats, un conseiller juridique spécial et deux adjointes juridiques.

En 2009, l'équipe des relations de travail a été sollicitée un nombre incalculable de fois pour faire de la recherche et répondre à de nombreuses demandes pressantes. De plus, le processus d'audition en arbitrage de différend a fait de 2009 une année particulièrement occupée. D'ailleurs, au courant de 2009 et jusqu'au moment d'écrire ces lignes, 40 jours d'audience avaient été tenus et 61 témoins avaient été entendus. On peut affirmer que notre objectif de présenter la meilleure preuve possible pour mettre toutes les chances au service de notre cause a été atteint.

Services aux membres

Les services aux membres et aux représentants syndicaux sont notre mission quotidienne. Nous représentons les membres devant les instances disciplinaires, déontologiques et arbitrales, aussi bien que devant les instances en santé et sécurité du travail, ce qui représente un volume considérable de causes. De plus, nous nous efforçons de toujours répondre à vos questions dans les meilleurs délais, notamment quant à l'interprétation de la convention collective. Nous nous acquitons invariablement de nos missions avec passion et professionnalisme!

Comité de réorganisation du travail

Les discussions autour de la Vision 2010 du SPVM ont occupé une bonne part de l'énergie investie au comité de réorganisation. Les discussions se sont déroulées tout au long de l'année. Elles auront également permis d'avancer dans plusieurs autres dossiers et de faire valoir notre point de vue avec rigueur et vigueur.



«... notre objectif de présenter la meilleure preuve possible pour mettre toutes les chances au service de notre cause a été atteint.»

Commercialisation des services

Sur ce plan, la Fraternité a constamment rappelé que la responsabilité première d'un service de police et des membres qui le composent se rapporte à la sécurité publique et aux services aux citoyens qu'ils desservent. Dans cette perspective, les policiers et policières de Montréal doivent avant tout se consacrer au service des citoyens et des citoyennes. C'est dans cette optique que la Fraternité s'est toujours préoccupée des conséquences de la mise sur pied de services accessoires ou complémentaires effectués en temps régulier par les policiers dans le cadre de la commercialisation des services. Ainsi, à chaque fois que nous en avons eu l'occasion, nous avons réitéré le principe voulant que la commercialisation des services ne doive pas avoir pour effet de réduire la qualité des services aux citoyens ou les effectifs qui les desservent.

Policiers temporaires

La convention collective prévoit qu'un policier temporaire fait deux stages de 1500 heures, au terme desquels il doit être engagé comme permanent ou mis à pied et inscrit sur une liste de rappel. Jusqu'à l'avènement d'une entente provoquée par la ténacité de la Fraternité, le SPVM a procédé à la mise à pied des policiers temporaires au fur et à mesure qu'ils terminaient leur deuxième stage. L'entente qui a brisé cette dynamique prévoit notamment un troisième stage pour les policiers temporaires. Ce troisième stage se fait à des conditions particulières permettant la réembauche de ceux qui avaient été licenciés et le maintien de ceux qui allaient l'être, et ce, à des conditions équivalentes à celles des permanents (exception faite de la permanence, évidemment). Compte tenu de l'alternative qui était leur mise à pied pure et simple, la Fraternité a opté pour un compromis acceptable dans les circonstances.

Aéroports de Montréal

Le 30 octobre 2009, la Ville de Montréal et Aéroports de Montréal ont signé un nouveau contrat de services concernant l'aéroport Montréal-Trudeau, prolongeant ainsi l'entente initiale de cinq ans. Ce contrat prévoit entre autres la création d'un module de renseignement-analyse au sein de l'Unité aéroportuaire. Ce nouveau module regroupera différents intervenants dont un sergent-détective, un agent de renseignement, un analyste et quatre agents d'information et de soutien notamment chargés de la vérification des antécédents. Plusieurs modalités ont été convenues entre la Fraternité et le SPVM avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle structure.

Par ailleurs, suite à l'acte terroriste du 25 décembre 2009 à Détroit, un engrenage s'est rapidement enclenché et dès le 27 décembre nous avons été appelés à être présents aux douanes américaines pour mettre en œuvre des mesures de sécurité accrues. Cette situation subite a nécessité une réponse rapide qui a forcé la Fraternité à faire des représentations vigoureuses auprès du Service. Nous avons toujours défendu le principe qu'il s'agissait de commercialisation qui, par conséquent, ne pouvait être effectuée sur le temps régulier du service, lequel appartient aux citoyens et aux citoyennes de Montréal. Il a finalement été convenu qu'à compter du mercredi 17 février, les demandes d'effectifs de l'ACSTA (Agence canadienne de la sûreté dans les transports) seraient comblées en commercialisation et que nous serions appelés à œuvrer en dehors des heures régulières de travail.

Non-embauche

L'année 2009 a été marquée par une réduction des effectifs policiers. En effet, 67 postes réguliers n'ont pas été comblés à la suite des mises à la retraite. Si, comme il l'a annoncé, le Service applique un gel de l'embauche pour l'année 2010, Montréal comptera environ 150 policiers de moins à la fin de l'année 2010 comparativement au début de 2009. Advenant qu'elle se réalise, cette baisse des effectifs entraînera évidemment des effets indésirables et nous sommes forcés de conclure qu'il s'agit d'un manque de vision et d'investissement dans l'avenir.

VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE
Pierre-David Tremblay, CRIA

De l'action à revendre

La gestion des ressources humaines et l'organisation globale du travail relèvent de la vice-présidence exécutive. Mais tous les dossiers prioritaires de la Fraternité requièrent notre intervention à différents degrés. En fait, quelles que soient les décisions prises par le conseil de direction, tous les secteurs de l'organisation peuvent compter sur nous et notre disponibilité pour mener à bien les missions qui leur ont été confiées. En fait, le vice-président exécutif agit souvent à titre de responsable des unités spéciales...

Relations de travail

On peut affirmer que 2009 ne passera pas à l'histoire comme une grande année pour l'harmonie des relations de travail entre la Fraternité et la Ville de Montréal! Bien que nous soyons policiers, c'est parfois comme pompier que nous avons eu l'impression d'œuvrer tant nous avons dû éteindre de feux. Ceci dit, nous avons clairement su faire valoir nos points de vue de manière énergique et efficace, notamment dans les dossiers de la commercialisation des services et des policiers temporaires. Et si nous n'avons pas toujours opté pour les méthodes les plus bruyantes, ça ne nous a pas empêchés de taper sur les bons clous, ni de gérer efficacement les affaires courantes dans un contexte où l'arbitrage nous a beaucoup absorbés.

Gestion d'immeuble

Le 480 Gilford est un actif très important de la Fraternité et il est impératif de le maintenir à niveau en effectuant les réparations et les modernisations requises. Partant de ce principe de saine gestion, cette année encore des améliorations ont été apportées au siège social par la rénovation d'une bonne partie du rez-de-chaussée et la finalisation des aménagements qui avaient été amorcés au 1^{er} étage. Nous disposons ainsi d'une nouvelle salle d'arbitrage, d'une salle de formation ainsi que d'une salle administrative dans laquelle ont commencé à se tenir les réunions du conseil au courant de l'année 2009. Les panneaux d'indications et l'affichage à l'intérieur de l'édifice ont également été améliorés grâce à l'implication de la vice-présidence recherche et communications.

Informatique

L'informatique est un domaine dans lequel les choses évoluent rapidement et pour lequel les systèmes ont constamment besoin d'être maintenus à niveau. C'est pourquoi nous avons entrepris une grande modernisation de notre système en matière d'assurances et une migration vers une plate-forme plus malléable et beaucoup mieux connue de la communauté des programmeurs.

Nous avons également opté pour une autonomie accrue en matière d'intranet et d'Internet, ce qui nous a motivés à changer de fournisseur de services en soutien et en programmation. À cet effet, une phase transitoire s'est amorcée en 2009 et ce ne sera qu'au courant de 2010 que notre mouvement vers une plus grande autonomie sera pleinement opérationnel.

Des investissements ont par ailleurs été consentis dans le but de moderniser nos équipements et d'accroître nos fonctionnalités et notre flexibilité. Cet accroissement de responsabilités à l'interne a exigé que l'on évalue les besoins de formation de nos employés, formation qui s'est amorcée en 2009.



«Mes fonctions m'obligent à être très présent au bureau et à participer à un grand nombre de réunions, mais je reste un gars de terrain et j'ai participé en 2009 à une tournée lors de laquelle j'ai rencontré des dizaines de groupes.»

Ressources humaines

Le personnel de la Fraternité est plutôt stable, ce qui contribue certainement à la qualité de nos prestations. En outre, les cadres jouent un rôle important et sont dédiés à nos succès. Leur professionnalisme et leur expertise nous permettent de donner le meilleur de nous-mêmes.

La Fraternité a par ailleurs signé, au mois d'avril 2009, une convention collective avec ses employés de bureau et de soutien administratif. Les négociations ont été courtes et harmonieuses et nous sommes heureux de pouvoir compter sur une équipe si dynamique!

Au nom de l'organisation, je tiens également à remercier tous nos employés pour leur engagement envers les objectifs de la Fraternité.

En 2009, nous avons souligné les années de service de:

- Pierre Morais – 30 ans
- Monique Beaudry – 25 ans
- Yves Clermont – 20 ans
- Michel Canuel – 15 ans
- Yves Francoeur, Martin Roy et Manon Simard – 10 ans
- Marie-Ève Mazza et Nathalie Boutin – 5 ans

Départs et arrivées

Le mois de mars 2009 aura vu l'arrivée de Martin Desrochers, nouveau directeur à la recherche et aux communications dont l'expérience représente un atout pour l'organisation. Également en mars, Me Kim Rivard nous a quittés pour un congé de maternité alors que Me Marie-Ève Mazza est revenue du sien en septembre. Quant à Me Stéphanie Cloutier dont le contrat à durée déterminée se terminait en décembre, elle est allée poursuivre sa carrière chez *Trudel Nadeau, avocats*. Enfin, Pierre Martin, programmeur auquel nous étions liés par un contrat d'impartition, nous a également quittés pour aller relever de nouveaux défis.

PRÉVENTION ET RELATIONS AVEC LES MEMBRES
Robert Boulé, vice-président

Nous sommes là pour vous

Le vice-président à la prévention et aux relations avec les membres est souvent la première personne à rencontrer ceux et celles qui vivent des situations difficiles. Ainsi, dans le cadre du Programme d'aide aux policiers et policières (PAPP), son travail consiste à les écouter ainsi qu'à les diriger vers les bonnes ressources.

Le vice-président œuvre également à la relocalisation des personnes qui ont subi un choc post-traumatique ou qui sont frappées de restrictions médicales ou de limitations fonctionnelles permanentes ou temporaires. En outre, il siège au conseil d'administration de l'Association de la police canadienne, ce qui lui permet de se tenir informé de ce qui se fait en SST ailleurs au Canada, principalement à Toronto et Vancouver. Il s'occupe également des dossiers de contestation d'évaluation marginale lorsqu'un policier estime avoir été mal évalué.

Enfin, le vice-président à la prévention et aux relations avec les membres peut être joint en tout temps pour assister tout policier ou toute policière qui estimerait nécessaire d'exercer son droit de refus dans une situation jugée trop dangereuse au plan de la santé et sécurité au travail. Le numéro à composer à cette fin est le (514) 592-1906.

«Compte tenu du nombre de correctifs apportés, force est de constater que les démarches de la Fraternité auprès de la CSST étaient absolument nécessaires.»



Comité général de coordination SST

Le vice-président à la prévention et aux relations avec les membres est coprésident de ce comité paritaire qui se penche sur une multitude de dossiers visant la sécurité des membres. Par exemple, en 2009, l'action du comité a mené au remplacement de 600 gilets pare-balles parce que des tests avaient démontré une déformation non-conforme. Le comité s'est également intéressé à la question de l'ergonomie des véhicules, notamment à l'amélioration des sièges. Le filet anti-crachats a aussi été une question importante et le projet pilote ayant été une réussite, son usage sera étendu à tous les centres opérationnels. En outre, les casques anti-émeute ont retenu l'attention du comité: ils ont été achetés et sont présentement en distribution. Enfin, parmi les autres sujets dont le comité a traité, notons l'application de recommandations pour optimiser la sécurité des salles de tir et l'analyse des risques quant à la patrouille à vélo hivernale, particulièrement quant aux caractéristiques des pneus.

Rapport d'intervention de la CSST sur l'émeute de Montréal-Nord

À notre demande, la CSST a enquêté sur la gestion de l'émeute de Montréal-Nord et le rapport d'intervention n'a pas été tendre envers l'employeur. Après avoir fait une analyse détaillée des événements du 10 août 2008, les inspecteurs responsables du dossier ont posé un diagnostic faisant ressortir les déficiences opérationnelles de la gestion de l'émeute. Ils y ont énoncé qu'il était possible «d'intégrer la gestion de la santé et de la sécurité des travailleurs d'intervention dans le cadre de ses opérations, et ce, même dans un cadre où les événements sont imprévisibles». En définitive, pour les inspecteurs de la CSST, l'intervention du 10 août à Montréal-Nord a porté l'empreinte de l'improvisation et d'une gestion déficiente des risques. Heureusement, la CSST a par là suite considéré que le SPVM avait mis en place des mesures permettant de juger que les dérogations énoncées au rapport d'intervention avaient été corrigées. Certaines de ces mesures concordent avec des recommandations que nous faisons depuis 2002! Compte tenu du nombre de correctifs apportés, force est de constater que les démarches de la Fraternité auprès de la CSST étaient absolument nécessaires.

H1N1: prévenir plutôt que guérir

Quand émerge une problématique de santé, que ce soit la tuberculose, le SRAS ou encore le H1N1, un comité est formé avec les divers intervenants afin de trouver des solutions pour protéger adéquatement nos policiers et nos policières. L'apparition du H1N1 a motivé la formation d'un comité sous la responsabilité du module antiterroriste et visant la préparation à ce nouveau défi. Pour y faire face, plusieurs rencontres ont eu lieu au courant des années 2008 et 2009 et la fréquence de ces rencontres a été modulée en fonction du niveau d'alerte et selon les signaux donnés par l'Organisation mondiale de la santé.

Implantation d'un système de géolocalisation des unités opérationnelles

L'implantation de nouveaux postes de travail mobiles (PTM) dans des véhicules de patrouille a commencé au courant de 2009 et ces PTM sont munis d'une capacité de géolocalisation. Le remplacement de l'ensemble des postes de travail sera poursuivi au cours de 2010. Dans moins d'un an, tous les postes de travail seront munis d'une capacité de géolocalisation.

Formation

Chaque année, la structure syndicale reçoit une formation en santé et sécurité du travail. Il s'agit d'une formation paritaire destinée aux représentants syndicaux et aux commandants de chaque unité de travail, un exercice très utile permettant notamment de maintenir la structure syndicale à un niveau élevé de compétence en matière de santé et de sécurité au travail.

Enfin, je tiens à remercier mes précieux collaborateurs: mon adjointe Monique Beaudry, les représentants paritaires Jean-François Cimon et Steeve Lagueux ainsi que l'inspecteur Benoît Traversy.



Couvrir le terrain

En 2009, les activités de communication ont été soutenues et le niveau d'intensité général ne s'est jamais démenti. Ce qui n'a pas empêché le vice-président à la recherche et aux communications, en compagnie du vice-président exécutif et du vice-président à la prévention et aux relations avec les membres, de participer à une tournée qui lui a permis de rencontrer 70 groupes...

Relations de presse

La Fraternité s'efforce d'entretenir en tout temps les meilleures relations possibles avec les médias. À chaque semaine, elle reçoit plusieurs sollicitations pour des entrevues ainsi que des demandes de commentaires. Au mois d'avril, le président a même donné une douzaine d'entrevues dans la même journée. Certains dossiers ont généré une activité médiatique plus intense, que l'on pense notamment aux moyens de pression, au Conseil des services essentiels, au rapport de la CSST sur l'émeute du 9 août 2008, aux compressions budgétaires, à la question des policiers temporaires ou encore à l'enquête publique du coroner dans l'affaire Villanueva.

Publications

Pour maintenir le contact avec nos membres et les informer au plus vite de tout développement important, nous avons publié 13 éditions de la *Flûte Express*, auxquelles se sont ajoutés 8 numéros de la *Flûte Nègo*. Nous avons aussi diffusé 20 messages enregistrés sur le code-a-phone (514 527-6055), lesquels ont été consultés plus de 2000 fois. Enfin, comme chaque année, nous avons publié trois numéros de notre revue *La Flûte* ainsi que notre revue annuelle *Ensemble*, édition 2008-2009 (volume 6), qui a donné la parole à 8 journalistes affectés aux affaires criminelles, policières et judiciaires.

Vie démocratique

Le 36^e congrès des représentants s'est tenu les 10 et 11 juin à Ste-Adèle sous le thème *En mouvement* et a réuni 150 participants. Les représentants syndicaux ont pu y suivre des présentations sur l'arbitrage, l'évolution de la jurisprudence en matière de discipline et de déontologie ainsi que sur les résultats d'un sondage portant sur les perceptions de la population face à diverses questions de sécurité publique à Montréal.

«En 2009, les activités de communications ont été soutenues et le niveau d'intensité général ne s'est jamais démenti»

Comité des représentants

Nous tenons à remercier Annie Lemieux, du PDQ-48, Pierre Juteau, du PDQ-37, Guy Rodrigue, de Place Versailles, et Sylvain Bois, qui ont grandement contribué aux activités syndicales de la Fraternité, du congrès ainsi que des assemblées statutaires. Ils ont nettement participé à en faire des succès!

Comité uniformes et équipement

De nombreuses pièces d'équipement ont bénéficié d'améliorations et plusieurs nouveaux articles ont été mis à la disposition de nos membres sur recommandation du Comité.

Ainsi, de nouveaux manteaux ont vu le jour en décembre avec l'avantage d'une doublure pouvant être utilisée par temps plus doux (*soft shell*) et clairement identifiée du mot *police*. Le design a été amélioré à la suite de nombreuses rencontres du comité de développement composé de membres de l'équipe de développement de la section approvisionnement et de *policiers terrains*. De plus, les patrouilleurs ont obtenu de nouvelles bottes «froid extrême» alors que des travaux de révision ont été entrepris pour l'habillement de la *section motards*.

Quant à l'équipement des groupes d'intervention, le développement s'est poursuivi tout au long de l'année. Les sacs ont été redessinés pour permettre aux agents de minimiser les blessures et d'offrir, à l'intérieur même du sac, une meilleure répartition de l'équipement. De plus, les salopettes en *nomex* ont été retravaillées et redessinées à des fins d'optimisation. Ces deux produits sont sur le point d'être terminés et devraient être prêts en 2010. La recherche s'est par ailleurs poursuivie afin d'acquiescer un casque anti-émeute à propriétés balistiques.

En outre, de nouvelles bottes qui respirent mieux ont été testées à l'été 2009 par des patrouilleurs à pied. Elles seront disponibles pour la majorité des patrouilleurs par le biais du catalogue. Toutefois, pour certaines catégories de policiers, notamment pour les membres des groupes d'intervention, la recherche devra se poursuivre afin d'obtenir des chaussures aux propriétés semblables mais qui seront adaptées à leurs fonctions spécifiques.

Rapport des activités sociales

Depuis 2007, les activités sociales sont sous la responsabilité du vice-président à la recherche et aux communications et de Michel Caza, qui en assurent la coordination avec le soutien du comité des activités sociales. En 2009, les membres de ce comité étaient Louis Gignac, Paul Imbault, Pierre Juteau, Érick Lachapelle et Michel Lambert.

La soirée vins et fromages 2009 a réuni une centaine de participants et les deux tournois de pitch ont rassemblé plus de 190 personnes au printemps et 220 personnes à l'automne. Quant à la Fête champêtre au parc Angrignon, elle a accueilli environ 1900 personnes malgré la pluie.

Pour sa part, l'Omniuni de golf a été tenu avec près de 500 participants, encore une fois sur les terrains de golf du Lachute et du Victorien. L'événement a permis de verser près de 25000 \$ dans le Fonds humanitaire.

Cette année encore, la fête de Noël a eu lieu au Collège Notre-Dame, au grand plaisir des 1200 enfants et parents participants.

Quant aux deux collectes de sang annuelles de la Fraternité, elles ont fait couler pas mal de plasma pour la bonne cause, grâce à la mobilisation de nos deux présidents d'honneur, le lieutenant Jean Riopel en novembre et le sergent Charles Dubois en avril, ainsi que de nos vaillants bénévoles. Nous avons compté 105 donneurs le 9 avril et 161 le 5 novembre. Merci à tous les participants, ainsi qu'à tous nos bénévoles et collaborateurs!

Enfin, en décembre, la Fraternité a rendu hommage à ses quelque 150 bénévoles pour leur inestimable contribution à la tenue de ses activités lors de la traditionnelle Soirée des bénévoles.

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2009

	TOTAL 2009	TOTAL 2008
PRODUITS		
Cotisations syndicales	3 920 750 \$	3 920 092 \$
Primes	17 460 643	17 055 649
Administration/Revenus divers	376 776	980 474
Revenus de placements	210 516	325 658
	21 968 685	22 281 873

CHARGES

Indemnités payées	9 362 108	8 855 736
Primes versées	7 107 341	6 834 061
Salaires et charges sociales	1 335 092	1 424 878
Remboursement de salaires à la Ville de Montréal	310 425	252 845
Administration	699 564	504 545
Frais de griefs et arbitrages (recouvrés)	894 506	741 507
Honoraires professionnels	315 032	184 309
Recherche et communication	45 123	109 863
Assemblées et délégations	133 086	141 183
Délégués et formation syndicale	384 754	453 336
Promotions et dons	13 698	19 011
Contribution à Ass. des policiers retraités	45 262	52 569
Cotisation - ACP et FPMQ	81 027	49 146
Table de concertation-organismes policiers	1 981	5 767
Contribution à la Symphonie vocale	29 965	27 045
Contribution à Ass. Athlétique et sportive FPPM	37 657	32 980
Contribution École de ski	2 000	4 000
Élection	-	-
Frais de bureau	213 510	236 358
Informatique	213 078	306 168
Télécommunications	59 155	49 229
Intérêts et frais de banque	3 929	11 512
Amortissement des immobilisations	145 455	154 942
Autres activités:		
Revue La Flûte	89 219	114 944
Club social	20 470	41 434
Fonds de secours	(7 368)	(10 285)
Siège social	304 939	446 606
Relations avec les membres	155 751	201 603
	21 996 759	21 245 292

Excédent des produits sur les charges (Charges sur les produits) (28 074) \$ 1 036 581 \$

Tel que mentionné au rapport des vérificateurs ci-joint, une partie seulement des états financiers de la Fraternité est incluse dans ce document. Pour obtenir une copie complète des états financiers vérifiés, prière d'en faire la demande par courriel à l'adresse suivante: info@fppm.qc.ca

Siège social de la Fraternité des policiers et policières de Montréal
480, rue Cliford
Montréal (Québec) H2J 1N3
514 527-4161

Fonds humanitaire En légère hausse

En 2009, l'Omniuni de golf annuel du mois d'août et la 43^e édition de la journée des Fèves au lard (en octobre) ont permis de recueillir des sommes versées au Fonds humanitaire, puis redistribuées à des organismes caritatifs du Grand Montréal.

Pour faciliter la comparaison, nous publions ici les sommes nettes disponibles pour la redistribution en 2008 et 2009, c'est-à-dire après déduction des dépenses engendrées par les activités de financement.

Sommes nettes disponibles pour une redistribution à des organismes du Grand Montréal, après déduction des dépenses

	2009	2008
Fèves au lard	114 084	99 166
Tournoi de golf	24 871	35 060
Total	138 955	134 226

Avec l'argent recueilli, la Fraternité appuie des organismes à but non lucratif qui défendent de nobles causes, mais qui, pour la plupart, ne disposent pas d'une structure leur permettant de solliciter efficacement la générosité du public. Par conséquent, notre aide leur est indispensable. Menée sous la présidence d'honneur de M. Rodger Brulotte, la 43^e journée des fèves au lard a réuni près de 50 bénévoles qui ont distribué plus de 20 000 repas, une progression par rapport à 2008. Nous remercions d'ailleurs le Service pour sa collaboration.

Note: les états financiers complets du Fonds humanitaire de la Fraternité des policiers et policières de Montréal sont disponibles sur demande (écrire à info@fppm.qc.ca).

Rapport des vérificateurs

Aux membres et aux administrateurs de Fraternité des policiers et policières de Montréal inc.

L'état sommaire des résultats et le bilan sommaire ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. au 31 décembre 2009 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 24 février 2010. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'organisme. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur l'état sommaire des résultats et le bilan sommaire ci-joints.

À notre avis, l'état sommaire des résultats et le bilan sommaire ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle de l'état des résultats et du bilan inclus dans les états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

L'état sommaire des résultats et le bilan sommaire ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats

d'exploitation et les flux de trésorerie de l'organisme, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Bouffard, Massé, CA S.E.N.C.R.L.

Montréal, le 24 février 2010
Par Christian Labelle, CA auditeur

Bilan

31 décembre 2009

	TOTAL 2009	TOTAL 2008
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse (chèques émis en excédent des fonds en caisse)	1 492 404 \$	1 770 532 \$
Dépôts à terme	6 411 964	6 378 747
Cotisations, primes et autres à recevoir	892 035	574 215
Avances aux membres	44 552	55 268
Intérêts courus à recevoir	39 610	31 510
Stocks	3 010	4 650
Frais imputables au prochain exercice	72 945	73 803
Créances interfonds, sans intérêt	11 704	1 380
	8 968 224	8 890 105
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 327 972	3 297 455
PLACEMENTS	2 201 506	1 877 635
	14 497 702 \$	14 065 195 \$

PASSIF

COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	630 546 \$	458 179 \$
Provision pour indemnités encourues	1 660 000	1 660 000
Créances interfonds, sans intérêt	11 704	1 380
	2 302 250	2 119 559

SOLDE DES FONDS

INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	3 327 972	3 297 526
NON GREVÉS D'AFFECTATIONS	8 867 480	8 648 110
	12 195 452	11 945 636
	14 497 702 \$	14 065 195 \$

AU NOM DU CONSEIL

Yves Francoeur
Administrateur

Denis Monet
Administrateur

Ce dépliant a été préparé par le Service de la recherche et des communications de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Graphisme: Quatre-Quarts
Impression: Imprimerie R.M. Hébert
Tirage: 5 000 exemplaires



C'est mon dernier rapport annuel!

À titre de vice-président au secrétariat et à la trésorerie de notre Fraternité, j'ai produit 9 rapports annuels incluant celui-ci. Comme tous les précédents, il est rigoureux et témoigne du fait que mon équipe et moi avons été vos actifs avec le plus grand sérieux et en visant l'excellence.

Finances

Nos objectifs ont été respectés et nos placements ont été positifs malgré l'état des marchés, malgré la fluctuation du prix des médicaments et malgré les soubresauts de la récession. Par ailleurs, nous avons plusieurs défis à relever, notamment les coûts occasionnés par l'arbitrage de différend et les suites de la crise économique de 2008. Mais en définitive, notre gestion équilibrée et constructive nous permet de vous annoncer fièrement que les sommes - placées de façon prudente - ont eu un rendement moyen de 16,35% comparativement à un rendement négatif de 12,46% en 2008.

Assurances

Le monde des assurances s'est grandement modifié depuis quelques années à cause d'une population changeante, de l'offre de nouveaux services, de remboursements à la hausse pour certains services et, finalement, du désengagement partiel du gouvernement, qui nous oblige à couvrir certains patients d'exception. En 2009, la consommation de médicaments a également augmenté et on constate que le coût de ces médicaments est à la hausse de près d'un demi million de dollars. Quant au régime d'assurance maladie avec options pour nos retraités, il voit sa première année d'application se terminer. Nous avons su respecter la capacité de payer de nos retraités, qui sont nos pionniers et nos bâtisseurs. Il faut d'ailleurs tenir compte du fait que ceux-ci ne profitent pas de la participation de l'employeur comme nos membres actifs. Ce régime permet aux membres de changer d'options à tous les trois ans, le prochain changement étant prévu en 2012 (le choix devant cependant s'effectuer au plus tard en octobre 2011). Enfin, un comité s'est penché sur le futur de la caisse des 25 €, dont l'avenir définitif sera fixé au courant de l'année 2010.

Immobilier

Votre immeuble du 480 rue Gifford a été amélioré dans une dynamique de conformité à la nouvelle réglementation. Il s'agit évidemment d'un investissement à long terme. De plus, les nouvelles salles très fonctionnelles et l'actualisation de notre bâtiment nous ont permis de tenir l'arbitrage de différend entre nos murs et de réaliser des économies substantielles en temps, en déplacements et par le fait même, en argent.

Secrétariat

Enfin, cette année encore, 4 assemblées des représentants syndicaux ont eu lieu. L'assemblée générale annuelle des membres s'est tenue le 31 mars et votre conseil de direction a tenu 8 assemblées régulières et 4 assemblées spéciales.



Prendre les bonnes décisions

